

Zone d'activités

Pechнауquié III

Zone d'activités alimentée en gaz naturel



Dans le cadre d'un appel d'offres publié le 12 juillet 2012, GRDF (Gaz Réseau Distribution France) a obtenu la délégation de service public de distribution de gaz pour la commune de Villematier par délibération du 26 octobre 2013.

Mercredi, dans les locaux de la communauté des communes Val'Aïgo, Jean-Michel Jilibert, maire de Villematier, et Thierry Grangetas, directeur clients-territoires GrDF Sud-Ouest, ont signé le cahier des charges de concession qui permettra d'alimenter en gaz naturel la zone d'activités de la commune (1052 habitants) courant 2014.

C'est un réseau d'environ 1 km qui va être construit dont une amenée de 320 m depuis la commune voisine et 675 m de réseau venant compléter l'aménagement de la ZAC Pechнауquié, pour un investissement final de 25000 €.

Les atouts du gaz naturel constitueront donc dans un proche avenir, un élément d'attractivité économique de la commune et plus particulièrement de la zone d'intérêt régional de 19 ha de Pechнауquié, une zone d'activités proposant des lots modulables à partir de 1000 m². Les travaux d'installation du réseau de gaz naturel sur la ZAC débuteront en juin.

Un atout de plus pour la zone d'activités

Pour Jean Michel Jilibert, maire de Villematier : «La signature de la convention de concession qui lie la commune de Villematier à GRDF, pour une durée de 30 ans, est la dernière pierre posée à l'édifice construit par la communauté de communes Val'Aigo sur le territoire de Villematier. La mise en place du réseau gaz qui va pouvoir ainsi commencer, représente un atout supplémentaire pour cette zone d'activité d'intérêt régional baptisée Pechnauquié III, renforçant ainsi son attractivité et son potentiel, en élargissant l'offre énergétique à un coût attractif.

Je souhaite bien évidemment que sa commercialisation soit un succès, pour les investisseurs qui croient à ce projet de par la nécessité de disposer d'une offre à l'installation des entreprises, mais aussi pour amener des emplois sur le bassin de vie de nos huit communes.»